

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, LE VINGT-DEUX JUIN A VINGT HEURES TRENTE, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Liancourtois, régulièrement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire, salle du Conseil, 1 rue de Nogent à Laigneville, sous la présidence de Monsieur Olivier FERREIRA, Président.

Présents : 28

Le président s'est absenté lors des votes des Comptes Financiers Uniques.

FERREIRA Olivier - BOLLE Marion - DEBUIRE Didier - GREUGNY Corinne - CAPPELAIRE Olivier - CROISILLE Jean-François - DIETRICH Christophe - VARLET Etienne - BODART Gérard - CARDON Daniel - CARON Mélanie - COQUELLE Laetitia - BALLINER Thierry - ROULET Laetitia - BIRCK Michel - ILIC Mirjana - NEMBRINI Yves - FRILLAY Isabelle - DARCHE Xavier - MAGUET Jean-François - PIVERT Fedra - BIONNE Jean-Luc - GAUCHER Christine - MAUGERY Laurence - DE AVEZEDO Samuel - CATELOY Clément - BATTINI Martine - LEPORI Philippe

Absents excusés : 7 (03 pouvoirs)

CHAMAND Vanessa (pouvoir à Monsieur CARDON Daniel)
DARDIKH Samira (pouvoir à Monsieur BIONNE Jean-Luc)
BOUCHER Alain (pouvoir à Madame COQUELLE Laetitia)

GARNIER Virginie - GOURBESVILLE Marie-Noëlle - VANDEWATTYNE Catherine - VISCONTI Jérémy

Secrétaire de séance : Madame Martine BATTINI

- Points d'informations – Conseil Communautaire du 22 juin 2026

FINANCES / ADMINISTRATION GENERALE

1. Election du Président pour le vote des comptes financiers uniques tous budgets exercice 2025
2. Approbation du compte financier unique pour l'exercice 2025 – Budget principal
3. Approbation du compte financier unique pour l'exercice 2025 – Budget annexe – Eau potable
4. Approbation du compte financier unique pour l'exercice 2025 – Budget annexe – Assainissement collectif
5. Approbation du compte financier unique pour l'exercice 2025 – Budget annexe – Assainissement non collectif
6. Approbation du compte financier unique pour l'exercice 2025 – budget annexe – mobilités

DEL 22-06-2026/01A - NOMINATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Le Conseil Communautaire,

Où l'exposé de Monsieur le Président, Olivier FERREIRA, Rapporteur de ce point,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le règlement intérieur des instances de la Communauté de Communes du Liancourtois La Vallée Dorée,

Interventions et débats avant mise aux voix

Sans objet.

Délibération et résultat du vote

Quorum	18	Nombre de conseillers présents lors de la délibération	28
		Nombre de pouvoir(s)	3
Nombre de suffrages	31	Pour	31
		Contre	0
		Abstention(s)	0

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages (31) :

- **Désigne** Martine BATTINI en tant que secrétaire de séance,
- **Autorise** le Président ou son Représentant à signer tout acte relatif à cette nomination.

DEL 22-06-2026/02A – ELECTION DU PRESIDENT POUR LE VOTE DES COMPTES FINANCIERS UNIQUES TOUS BUDGETS EXERCICE 2025

Le Conseil Communautaire,

Où l'exposé de Madame la Présidente, Laetitia COQUELLE, Rapporteur de ce point,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2121-14 prévoyant que, lors de la séance au cours de laquelle le compte financier unique du président est débattu, l'assemblée délibérante élit un président de séance

Vu l'article L.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à l'approbation des comptes par le vote du compte financier unique ;

Vu les comptes financiers uniques de l'exercice 2025 du budget principal et des budgets annexes de la collectivité;

Vu la convocation adressée aux membres du Conseil communautaire pour la présente séance ;

Interventions et débats avant mise aux voix

Mme Coquelle est proposée pour présider le vote des CFU.

Délibération et résultat du vote

Quorum	18	Nombre de conseillers présents lors de la délibération	27
		Nombre de pouvoir(s)	3
Nombre de suffrages	31	Pour	31
		Contre	0
		Abstention(s)	0

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, **à l'unanimité des suffrages (30)** :

- **Prend acte** que le Conseil Communautaire doit désigner son Président de séance avant le vote des comptes financiers uniques ;
- **Prend acte** que le Président de la CCLVD peut assister et participer aux débats ;
- **Prend acte** que le Président doit se retirer au moment de l'approbation des comptes financiers uniques ;
- **Elit** Madame Laetitia COQUELLE en tant que Présidente de séance pour le vote des comptes financiers uniques de l'exercice 2025 des budgets suivants :
 - Budget principal,
 - Budget annexe eau potable,
 - Budget annexe assainissement collectif,
 - Budget annexe du Service Public de l'Assainissement Non Collectif,
 - Budget mobilités.

DEL 22-06-2026/03A – APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE POUR L'EXERCICE 2025 – BUDGET ANNEXE – EAU POTABLE

Le Conseil Communautaire,

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu l'avis favorable de Madame LIEURÉ, comptable public, pour l'adoption du CFU sur l'exercice 2025 ;

Vu le Compte Financier Unique du budget annexe du budget Principal 2025 de la Communauté de Communes du Liancourtois la Vallée Dorée ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et compte de résultat synthétique et des taux de fiscalité locale ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant que Madame Laëticia COQUELLE a été désignée pour présider la séance lors du vote d'adoption du CFU 2025, et que monsieur le président s'est donc retiré en lui laissant la présidence pour le vote ;

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur Mr Olivier FERREIRA,

Interventions et débats avant mise aux voix

Le Président indique que les élus n'étaient pas présents lors du vote des budgets 2025 mais il est important que les élus se rendent compte de certaines difficultés notamment sur le budget assainissement.

Il précise que pour 2025, la collectivité passe en Compte Financier Unique (CFU), fusion du compte administratif et du compte de gestion.

Le Président présente les CFU de l'ensemble des budgets avant le passage aux votes.

Concernant les grands chiffres, le budget principal présente un résultat d'exercice de fonctionnement est de 2 100 000 € et nous avons besoin de 2 500 000 € pour couvrir le besoin d'investissements. Sur les exercices précédents, il était d'usage que le résultat d'exercice couvre le besoin d'investissement mais ce n'est pas le cas pour 2025. En effet, il y a eu un investissement important non prévu initialement : l'achat de parcelles situées entre St Gobain et Etex (site du projet TPS) pour 1 400 000 €. Ce ne sont pas des travaux, on enrichit le patrimoine par l'achat de foncier.

Le Président précise que ce jour a eu lieu une réunion car une entreprise est intéressée pour acheter une partie des bâtiments. Les autres investissements correspondent aux eaux pluviales sur Liancourt et Laigneville liés aux gros projets de voirie, le hall d'accueil du Parc. Le Président indique que la capacité de désendettement est de 1.3 ans.

Concernant le budget de l'eau, le Président rappelle que nous sommes en régie. Le résultat d'exercice de fonctionnement est de 720 000 €, en moyenne, sur les dernières années, on est sur des résultats de l'ordre de 600 000 €. C'est quasiment la seule ressource pour aller financer de l'investissement car nous avons très peu de subventions sur le budget de l'eau et l'eau paye l'eau. Le Président évoque le prix de l'eau, il est important d'avoir un prix de l'eau adapté pour continuer d'investir. La capacité de désendettement est de 2 ans. On a une capacité à aller solliciter l'emprunt. On ne subit pas.

Concernant le budget d'assainissement, c'est plus compliqué, le résultat d'exercice de fonctionnement est de 330 000 €. En 2025, nous avons alimenté le budget assainissement par le budget principal pour un montant de 350 000 €, car nous traitons des eaux unitaires (mélange d'eaux usées et d'eaux pluviales), il est donc logique que le budget principal participe. Sans cela nous aurions eu un résultat égal à 0. Cela vient principalement du nouveau marché d'exploitation, le marché a augmenté de 500 000 €. On est plus fragile.

Le besoin d'investissement à couvrir est faible, 166 000 € HT, car nous avons sollicité un emprunt de 1 000 000 €. Cependant, nous avons un peu d'excédent. Le Président indique qu'il y a un Schéma directeur en cours de lancement et que sans ce document cadre, nous ne pouvons pas prétendre à des subventions de l'Agence de l'Eau. La capacité de désendettement est de 4.4 ans.

Concernant le budget de l'assainissement non collectif, il est marginal car nous avons très peu d'assainissement non collectif (0.6 % des usagers). Il indique que si on veut comparer le prix de l'eau et de l'assainissement avec d'autres territoires, il faut comparer à service égal et nous avons la chance d'avoir 99.4 % d'assainissement collectif sur le territoire.

Concernant le budget mobilité, il n'y a pas eu de budget en 2025, donc le CFU est à zéro.

Monsieur VARLET demande à quoi correspond l'augmentation des charges de personnel sur le budget principal.

Le Président répond que c'est l'impact de postes créés en 2024 sur une année complète en 2025. Pour certains, on va retrouver des recettes en face. On a eu une augmentation des compétences donc une augmentation des besoins humains.

Monsieur VARLET demande si l'on a une vision sur le futur.

Le Président répond que pour le moment à compétences égales nous ne sommes pas dans une logique de recrutement. Cependant selon l'évolution des compétences, on pourrait recruter. Par exemple, sur l'extension de la compétence santé, cela pourrait entraîner des recrutements. Sur la mutualisation, en fonction des enjeux que l'on souhaite mettre en œuvre, il y aura peut-être des recrutements : ex-archivage, la commande publique, le juridique, un infographiste pour la communication selon les besoins. Concernant la structure multi-accueil, on pourra également avoir des recrutements.

Cependant, il faut continuer de garder la capacité d'investir pour que le territoire puisse continuer d'être dynamique.

Le Président indique que l'on est en train de lancer une étude RH sur la politique indemnitaire et que des services sont fragiles notamment les finances, les RH.

Le Président se félicite des échanges actuels en bureau.

A 20h57, le Président quitte la salle afin qu'il soit procédé aux votes des CFU.

Madame COQUELLE soumet le CFU du budget principal au vote

Délibération et résultat du vote

Quorum	18	Nombre de conseillers présents lors de la délibération	27
		Nombre de pouvoir(s)	3
Nombre de suffrages	30	Pour	30
		Contre	0
		Abstention(s)	0

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages (30) :

- **Approuve** les résultats du Compte Financier Unique 2025 tels que présentés
- **Approuve** l'ensemble des documents constitutifs du Compte Financier Unique du budget principal 2025 de la Communauté de Communes du Liancourtois la Vallée Dorée.
- **Arrête** comme suit les résultats des différentes sections budgétaires :

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	11 661 833,56	15 097 273,72	26 759 107,28
	Recettes réalisées (1)	B	2 717 719,32	14 967 683,09	17 685 402,41
	Restes à réaliser	C	2 216 863,14	0,00	2 216 863,14
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	10 912 708,04	20 421 524,98	31 334 233,02
	Dépenses réalisées (1)	E	3 842 584,32	12 840 686,35	16 683 270,67
	Restes à réaliser	F	2 891 422,90	0,00	2 891 422,90
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	-1 124 865,00	2 126 996,74	1 002 131,74
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-749 125,52	5 324 251,26	4 575 125,74
Solde (Investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-1 873 990,52	7 451 248,00	5 577 257,48
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-674 559,76	0,00	-674 559,76
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-2 548 550,28	7 451 248,00	4 902 697,72

- **Autorise** le Président ou son représentant à signer tous les actes relatifs au Compte Financier Unique du budget principal 2025 de la Communauté de Communes du Liancourtois la Vallée Dorée

DEL 22-06-2026/04A – APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE POUR L'EXERCICE 2025 – BUDGET ANNEXE – EAU POTABLE

Le Conseil Communautaire,

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu l'avis favorable de Madame LIEURÉ, comptable public, pour l'adoption du CFU sur l'exercice 2025 ;

Vu le Compte Financier Unique du budget annexe du budget Eau potable 2025 de la Communauté de Communes du Liancourtois la Vallée Dorée ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et compte de résultat synthétique et des taux de fiscalité locale ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant que Madame Laëtitia COQUELLE a été désignée pour présider la séance lors du vote d'adoption du CFU 2025, et que monsieur le président s'est donc retiré en lui laissant la présidence pour le vote ; Après avoir entendu l'exposé du rapporteur Mr Olivier FERREIRA,

Interventions et débats avant mise aux voix

Sans objet.

Délibération et résultat du vote

Quorum	18	Nombre de conseillers présents lors de la délibération	27
		Nombre de pouvoir(s)	3
Nombre de suffrages	30	Pour	30
		Contre	0
		Abstention(s)	0

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, **à l'unanimité des suffrages (30) :**

- **Approuve** les résultats du Compte Financier Unique 2025 tels que présentés
- **Approuve** l'ensemble des documents constitutifs du Compte Financier Unique du budget eau potable 2025 de la Communauté de Communes du Liancourtois la Vallée Dorée.
- **Arrête** comme suit les résultats des différentes sections budgétaires :

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Exploitation	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	5 042 331,13	4 995 792,36	10 038 123,49
	Recettes réalisées (1)	B	794 608,97	4 049 288,82	4 843 897,79
	Restes à réaliser	C	196 408,64	0,00	196 408,64
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	5 070 580,10	8 270 974,72	13 341 554,82
	Dépenses réalisées (1)	E	1 223 735,99	3 328 815,45	4 552 551,44
	Restes à réaliser	F	141 948,15	0,00	141 948,15
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	-429 127,02	720 473,37	291 346,35
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	28 248,97	3 275 182,36	3 303 431,33
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	Excédent /déficit	G + H	-400 878,05	3 995 655,73	3 594 777,68
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	54 460,49	0,00	54 460,49
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-346 417,56	3 995 655,73	3 649 238,17

- **Autorise** le Président ou son représentant à signer tous les actes relatifs au Compte Financier Unique du budget eau potable 2025 de la Communauté de Communes du Liancourtois la Vallée Dorée.

DEL 22-06-2026/05A – APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE POUR L'EXERCICE 2025 – BUDGET ANNEXE – ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le Conseil Communautaire,

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu l'avis favorable de Madame LIEURÉ, comptable public, pour l'adoption du CFU sur l'exercice 2025 ;

Vu le Compte Financier Unique du budget annexe du budget Assainissement 2025 de la Communauté de Communes du Liancourtois la Vallée Dorée ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et compte de résultat synthétique et des taux de fiscalité locale ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant que Madame Laëtitia COQUELLE a été désignée pour présider la séance lors du vote d'adoption du CFU 2025, et que monsieur le président s'est donc retiré en lui laissant la présidence pour le vote ; Après avoir entendu l'exposé du rapporteur Mr Olivier FERREIRA,

Interventions et débats avant mise aux voix

Sans objet.

Délibération et résultat du vote

Quorum	18	Nombre de conseillers présents lors de la délibération	27
		Nombre de pouvoir(s)	3
Nombre de suffrages	30	Pour	30
		Contre	0
		Abstention(s)	0

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages (30) :

- **Approuve** les résultats du Compte Financier Unique 2025 tels que présentés
- **Approuve** l'ensemble des documents constitutifs du Compte Financier Unique du budget assainissement collectif 2025 de la Communauté de Communes du Liancourtois la Vallée Dorée.
- **Arrête** comme suit les résultats des différentes sections budgétaires :

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Exploitation	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	4 941 857,18	3 767 621,77	8 709 478,95
	Recettes réalisées (1)	B	1 912 492,52	3 258 107,55	5 170 600,07
	Restes à réaliser	C	47 333,44	0,00	47 333,44
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	4 513 802,01	5 899 914,36	10 413 716,37
	Dépenses réalisées (1)	E	1 621 231,61	2 928 358,11	4 549 589,72
	Restes à réaliser	F	77 021,39	0,00	77 021,39
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	291 260,91	329 749,44	621 010,35
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-428 055,17	2 132 292,59	1 704 237,42
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	Excédent /déficit	G + H	-136 794,26	2 462 042,03	2 325 247,77
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-29 687,95	0,00	-29 687,95
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-166 482,21	2 462 042,03	2 295 559,82

- **Autorise** le Président ou son représentant à signer tous les actes relatifs au Compte Financier Unique du budget assainissement collectif 2025 de la Communauté de Communes du Liancourtois la Vallée Dorée.

DEL 22-06-2026/06A – APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE POUR L'EXERCICE 2025 – BUDGET ANNEXE – ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Le Conseil Communautaire,

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu l'avis favorable de Madame LIEURÉ, comptable public, pour l'adoption du CFU sur l'exercice 2025 ;

Vu le Compte Financier Unique du budget annexe du budget Assainissement non collectif 2025 de la Communauté de Communes du Liancourtois la Vallée Dorée ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et compte de résultat synthétique et des taux de fiscalité locale ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant que Madame Laëticia COQUELLE a été désignée pour présider la séance lors du vote d'adoption du CFU 2025, et que monsieur le président s'est donc retiré en lui laissant la présidence pour le vote ;

Après avoir entendu l'expose du rapporteur Mr Olivier FERREIRA,

Interventions et débats avant mise aux voix

Sans objet.

Délibération et résultat du vote

Quorum	18	Nombre de conseillers présents lors de la délibération	27
		Nombre de pouvoir(s)	3
Nombre de suffrages	30	Pour	30
		Contre	0
		Abstention(s)	0

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'**unanimité des suffrages (30)** :

- **approuve** les résultats du Compte Financier Unique 2025 tels que présentés
- **approuve** l'ensemble des documents constitutifs du Compte Financier Unique du service public de l'assainissement non collectif 2025 de la Communauté de Communes du Liancourtois la Vallée Dorée.
- **arrête** comme suit les résultats des différentes sections budgétaires :

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Exploitation	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	0,00	500,00	500,00
	Recettes réalisées (1)	B	0,00	192,00	192,00
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	0,00	1 704,35	1 704,35
	Dépenses réalisées (1)	E	0,00	0,30	0,30
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	0,00	191,70	191,70
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	0,00	1 204,35	1 204,35
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	Excédent /déficit	G + H	0,00	1 396,05	1 396,05
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	0,00	1 396,05	1 396,05

- **autorise** le Président ou son représentant à signer tous les actes relatifs au Compte Financier Unique du service public de l'assainissement non collectif 2025 de la Communauté de Communes du Liancourtois la Vallée Dorée.
- **dit** qu'un exemplaire de la présente sera relié au registre des délibérations.
- **dit** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'AMIENS, 14 Rue Lemerchier, 80000 Amiens ou par l'application informatique Télérecours citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois suivant les formalités de rendu exécutoire.

DEL 22-06-2026/07 – APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE POUR L'EXERCICE 2025 – BUDGET ANNEXE – MOBILITES

Le Conseil Communautaire,

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;
Vu l'avis favorable de Madame LIEURÉ, comptable public, pour l'adoption du CFU sur l'exercice 2025 ;
Vu le Compte Financier Unique du budget annexe du budget mobilités 2025 de la Communauté de Communes du Liancourtois la Vallée Dorée ;
Considérant la demande de la DDFIP portant sur le vote du CFU de ce budget sans exécution budgétaire ;
Considérant que Madame Laëticia COQUELLE a été désignée pour présider la séance lors du vote d'adoption du CFU 2025, et que monsieur le président s'est donc retiré en lui laissant la présidence pour le vote ;
Après avoir entendu l'exposé du rapporteur Mr Olivier FERREIRA,

Interventions et débats avant mise aux voix

Mme COQUELLE remercie les élus pour la confiance accordée.

Délibération et résultat du vote

Quorum	18	Nombre de conseillers présents lors de la délibération	27
		Nombre de pouvoir(s)	3
Nombre de suffrages	30	Pour	30
		Contre	0
		Abstention(s)	0

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, **à l'unanimité des suffrages (30) :**

- **Approuve** les résultats du Compte Financier Unique 2025 tels que présentés
- **Approuve** l'ensemble des documents constitutifs du Compte Financier Unique du budget mobilités 2025 de la Communauté de Communes du Liancourtois la Vallée Dorée.
- **Arrête** comme suit les résultats des différentes sections budgétaires :

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Exploitation	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	0,00	0,00	0,00
	Recettes réalisées (1)	B	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	0,00	0,01	0,01
	Dépenses réalisées (1)	E	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	0,00	0,00	0,00
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	0,00	0,00	0,00
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	Excédent / déficit	G + H	0,00	0,00	0,00
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent / déficit	G + H + I	0,00	0,00	0,00

- **Autorise** le Président ou son représentant à signer tous les actes relatifs au Compte Financier Unique du budget mobilités 2025 de la Communauté de Communes du Liancourtois la Vallée Dorée.

L'ordre du jour de la réunion étant épuisé et plus aucune intervention n'étant sollicitée, Monsieur le Président lève la séance à 20h50.

Procès-verbal dressé à Laigneville le 22 juin 2026	
La Secrétaire de séance, Martine BATTINI 	Le Président, Olivier FERREIRA OLIVIER FERREIRA Signature numérique de OLIVIER FERREIRA Date : 2026.09.08 11:05:23 +02'00'